POINT N°5

Commune :
RAIMBEAUCOURT (489)

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 1160m
Document vérifié et numéroté le 03/10/2019
A Douai
Par Jeanne BECKER
Inspectrice
Signé

DOUAI
Centre des Finances Publiques
195 rue de Roubaix
BP 40725
59507 DOUAI CEDEX
Téléphone : 03 27 93 48 48
Fax : 03 27 93 48 87
cdif.douai@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : ---------- effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le ---------- par ---------- géomètre à ----------.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la demande 6463.

A ---------- , le ----------

Modification selon les énonciations d'un acte à publier

Section : B
Feuille(s) : 000 B 03
Qualité du plan : Plan non régulier

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 03/10/2019
Support numérique : ----------

D'après le document d'arpentage dressé
Par VERONIQUE BEAUCAMP (2)
Réf. :
Le

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

POINT N° 5

DEPARTEMENT DU NORD

COMMUNE DE RAIMBEAUCOURT

Rue Augustin Tirmont

Plan de division d'un terrain appartenant à la COMMUNE

① Vendeur : La COMMUNE
Acquéreur : M. DUHEM Arnaud
Mme GAUDET - DODEUX Lucile
Cadastre : Section B n° 3338
Superficie : 21 m²

② Vendeur : La COMMUNE
Acquéreur : SCI IDELMICH
Cadastre : Section B n° 3335 - 3337
Superficie : 349 m²

Borné le 17 octobre 2019

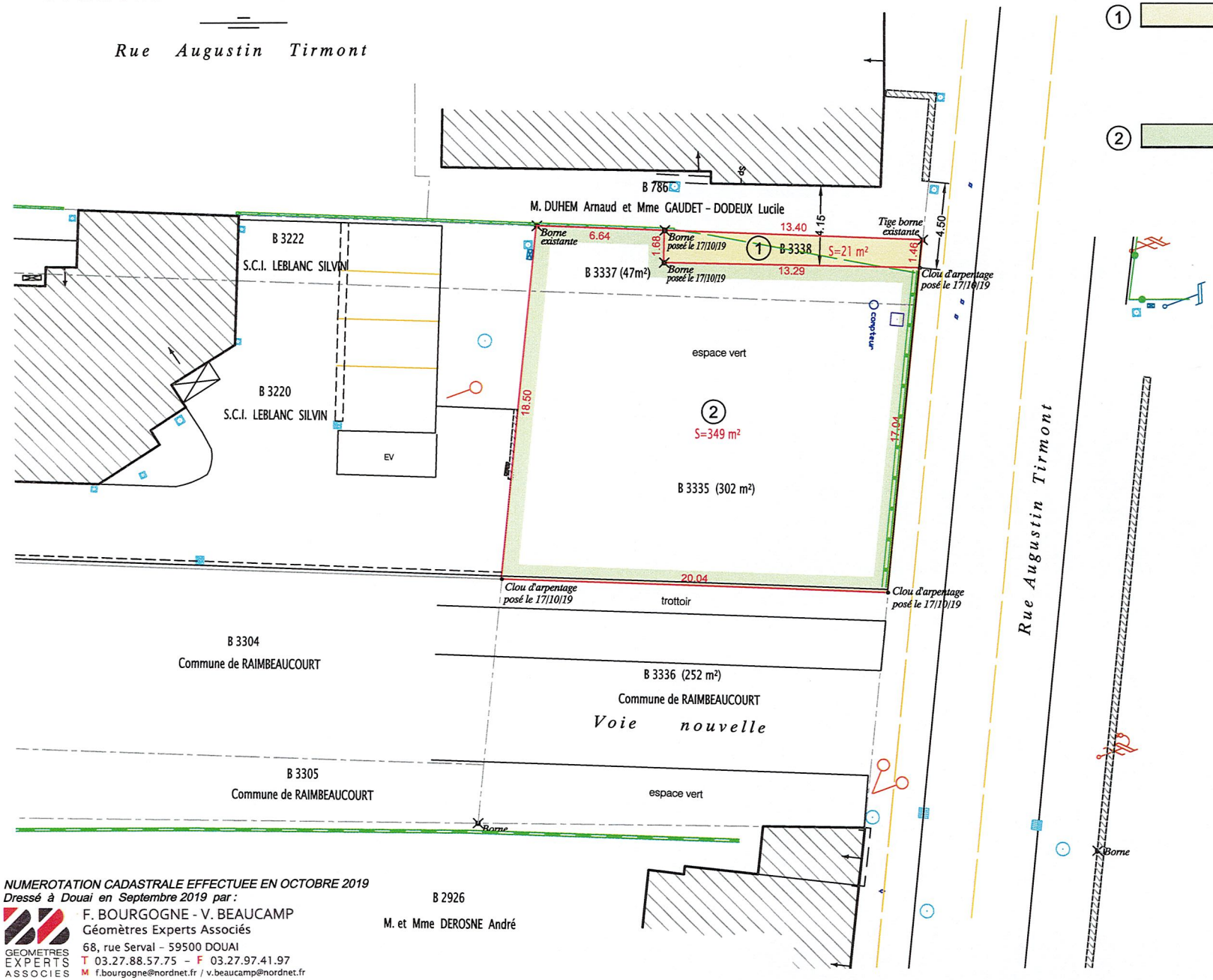

ORDRE DES GEOMETRES - EXPERTS
Fabien BOURGOGNE
Véronique BEAUCAMP
68, Rue Serval - 59500 DOUAI
Tél.: 03 27 88 57 75
Fax: 03 27 97 41 97
Nos d'inscription : 5436 - 5369

NUMEROTATION CADASTRALE EFFECTUEE EN OCTOBRE 2019
Dressé à Douai en Septembre 2019 par :

F. BOURGOGNE - V. BEAUCAMP
Géomètres Experts Associés
68, rue Serval – 59500 DOUAI
T 03.27.88.57.75 – F 03.27.97.41.97
M f.bourgogne@nordnet.fr / v.beaucamp@nordnet.fr
GEOMETRES EXPERTS ASSOCIES

inf 19397

Echelle : 1/200

Dn°190419

POINT N°5

N° 7300-SD
(mars 2016)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTS DE FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DU NORD

Pôle Gestion Publique

Division de l'évaluation domaniale

Adresse :82 avenue Kennedy BP 70689 Lille cedex

Téléphone : 03 20 62 42 42

POUR NOUS JOINDRE :

Évaluateur : Hélène BIGAYON
Téléphone : 03 20 62 80 81
Courriel : drfip59.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. LIDO : 2019-489V2338

Le 27/09/2019

Le Directeur Régional des Finances Publiques

à

Monsieur le Maire
Place du Général de Gaulle

59283 RAIMBEAUCOURT

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : TERRAIN

ADRESSE DU BIEN : RUE AUGUSTIN TIRMONT 59283 RAIMBEAUCOURT

VALEUR VÉNALE : 850 €

Marge de négociation de 10 % applicable.

1 – SERVICE CONSULTANT : COMMUNE DE RAIMBEAUCOURT

AFFAIRE SUIVIE PAR : *Mme Monique LESPAGNOL et Mme Sylviane NOEL*

2 – Date de consultation : 12/09/2019
Date de réception : 12/09/2019
Date de visite : /
Date de constitution du dossier « en état » : 12/09/2019

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers par les collectivités locales, leurs groupements et leurs établissements publics : CGCT, art. L.2241-1, L.3213-2, L.4221-4, L.5211-37, et L.5722-3 et articles R correspondants.

La commune souhaite céder un terrain pour permettre à un particulier d'agrandir l'entrée de sa propriété.

4 – Description du bien

Parcelle B 3221p pour 21 m².

Terrain.

5 – Situation juridique

Propriétaire : Commune de Raimbeaucourt
Occupation : évalué libre d'occupation

6 – Urbanisme et réseaux

Classement au plan local d'urbanisme en zone UA : espace central de la commune à forte densité de construction.

7 – Détermination de la valeur vénale

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison

Elle est estimée à 850 €.

8 – Durée de validité

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du service du domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée ou la délibération n'était pas prise dans le délai d'un an et demi (18 mois) ou si les conditions du projet ou les règles d'urbanisme étaient modifiées.

9 – Observations particulières

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

Pour le Directeur Régional des Finances publiques
des Hauts de France et du Département du Nord et par délégation, l'Inspectrice des Finances Publiques

Hélène BIGAYON

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

POINT N°5

N° 7300-SD
(mars 2016)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTS DE FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DU NORD

Pôle Gestion Publique

Division de l'évaluation domaniale

Adresse :82 avenue Kennedy BP 70689 Lille cedex

Téléphone : 03 20 62 42 42

POUR NOUS JOINDRE :

Évaluateur : Hélène BIGAYON
Téléphone : 03 20 62 80 81
Courriel : drfip59.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. LIDO : 2019-489V2337

Le 27/09/2019

Le Directeur Régional des Finances Publiques

à

Monsieur le Maire
Place du Général de Gaulle

59283 RAIMBEAUCOURT

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : TERRAIN À BÂTIR

ADRESSE DU BIEN : RUE AUGUSTIN TIRMONT 59283 RAIMBEAUCOURT

VALEUR VÉNALE : 38000 €

Marge de négociation de 10 % applicable.

1 – SERVICE CONSULTANT :	**COMMUNE DE RAIMBEAUCOURT**
AFFAIRE SUIVIE PAR :	*Mme Monique LESPAGNOL et Mme Sylviane NOEL*
2 – Date de consultation :	12/09/2019
Date de réception :	12/09/2019
Date de visite :	/
Date de constitution du dossier « en état » :	12/09/2019

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers par les collectivités locales, leurs groupements et leurs établissements publics : CGCT, art. L.2241-1, L.3213-2, L.4221-4, L.5211-37, et L.5722-3 et articles R correspondants.

4 – Description du bien

Parcelles B 3221p et 3218p pour 349 m².

Terrain à bâtir.

5 – Situation juridique

Propriétaire : Commune de Raimbeaucourt
Occupation : évalué libre d'occupation

6 – Urbanisme et réseaux

Classement au plan local d'urbanisme en zone UA : espace central de la commune à forte densité de construction.

7 – Détermination de la valeur vénale

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison

Elle est estimée à 38 000 €.

8 – Durée de validité

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du service du domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée ou la délibération n'était pas prise dans le délai d'un an et demi (18 mois) ou si les conditions du projet ou les règles d'urbanisme étaient modifiées.

9 – Observations particulières

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

Pour le Directeur Régional des Finances publiques
des Hauts de France et du Département du Nord et par délégation, l'Inspectrice des Finances Publiques

Hélène BIGAYON

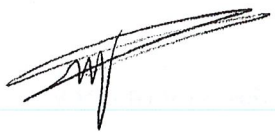

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.